

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 8 mars 2018



Allianz France s'engage pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et signe la charte « Women's Empowerment Principles » des Nations unies.



Allianz France signe la charte mondiale des Nations unies sur les « Principes d'autonomisation des femmes » (WEP) et s'engage ainsi à promouvoir l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Ce programme définit sept principes qui soutiennent l'autonomisation des femmes :

1. Mettre en place une gouvernance favorable à l'égalité des sexes au plus haut niveau de l'entreprise
2. Traiter tous les hommes et les femmes de manière équitable au travail - respecter et soutenir les droits humains et agir contre les discriminations
3. Garantir la santé, la sécurité et le bien-être des travailleurs des deux sexes
4. Promouvoir l'éducation, la formation et le développement professionnel des femmes
5. Mettre en œuvre des mesures permettant d'autonomiser les femmes au service du développement des entreprises
6. Promouvoir l'égalité grâce à des initiatives portées par les collaborateurs et à leur implication
7. Mesurer et faire connaître les progrès réalisés en faveur de l'égalité des sexes

En signant cette charte, Allianz France s'engage notamment à assurer une parfaite transparence sur les progrès continus réalisés en matière d'égalité salariale. L'entreprise poursuivra ses démarches pour assurer aux femmes un juste accès aux positions de leadership à travers des programmes sur-mesure.

Allianz France souhaite également mettre l'accent sur l'entrepreneuriat féminin, en encourageant une participation équilibrée des femmes aux démarches intrapreneuriales de l'entreprise et aux projets entrepreneuriaux portés par l'Accélérateur Allianz.

Allianz France, un acteur engagé en faveur de l'égalité professionnelle

Cette signature confirme l'engagement d'Allianz France depuis plus de 10 ans en faveur de la diversité et de la parité homme/femme, complété par la signature d'une charte sur la parentalité depuis 2012 et d'un nouvel accord sur l'égalité professionnelle et salariale en 2015. Cet accord

prévoit des initiatives en matière de recrutements, mobilité, formation, gestion de carrière et des rémunérations, gestion des absences prolongées, équilibre vie privée/vie professionnelle, structure destinée à traiter les cas de discrimination.

Ainsi la charte de la parentalité a permis la création d'un temps de travail choisi à 90% avec possibilité de télétravail sur la demi-journée travaillée pour permettre une meilleure conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale. Pour aller plus loin, Allianz France a mis en place, une charte des emails, une charte de réunion et développé la pratique du télétravail.

Outre les programmes de développement de leadership, les initiatives en matière d'égalité professionnelle ont permis de faire progresser la part des femmes parmi les Executives ou dirigeantes de 24% fin 2010 à 37% fin 2017.

A fin 2020, Allianz France souhaite atteindre 45% de femmes parmi ses managers (42% à fin 2017).

Les 5 et 6 mars derniers, dans le cadre d'un hackathon organisé par l'association Led By HER, Allianz France a invité ses collaborateurs qui le souhaitent à mettre leurs compétences au service de projets entrepreneuriaux portés par les femmes soutenues par l'association.

« Signer la charte des Women's Empowerment Principles, c'est une manière de poursuivre notre engagement pour l'égalité professionnelle en l'abordant différemment, selon les 7 grands principes proposés par l'ONU. L'égalité professionnelle est une priorité pour Allianz France qui mène depuis plus de 10 ans de nombreuses actions de lutte contre les discriminations et de promotion de la diversité. Promouvoir les talents des femmes au sein d'Allianz, c'est être vigilants sur la reconnaissance de toutes les compétences, diversifier le style de management de l'entreprise et être en phase avec la société » explique Jacques Richier, Président-directeur général d'Allianz France.

Contacts Presse Allianz

Sophie Greiner

01 58 85 41 42

sophie.greiner@allianz.fr

Anne-Sandrine Cimatti

01 58 85 21 55

anne-sandrine.cimatti@allianz.fr

À propos d'Allianz

Allianz, un des leaders mondiaux de l'assurance propose une offre complète qui couvre tous les besoins en assurance, assistance et services financiers des particuliers, professionnels, entreprises et collectivités. Avec près de 140 000 salariés dans le monde, Allianz est présent dans plus de 70 pays, au service de 88 millions de clients.

Assureur généraliste, spécialiste du patrimoine, de la protection sociale, Allianz France s'appuie sur la richesse de son expertise et le dynamisme de ses 9 000 collaborateurs en France. Près de 7 000 intermédiaires commerciaux, Agents, Conseillers, Courtiers, Partenaires conseillent et accompagnent 5,5 millions de clients qui font confiance à Allianz France.

Retrouvez toute l'actualité d'Allianz France sur www.allianz.fr



Suivez-nous sur Twitter ! [@allianzfrance](https://twitter.com/allianzfrance)



Retrouvez-nous également sur notre page Facebook [Allianz France](https://www.facebook.com/allianzfrance)



Découvrez notre maison 3D sur le compte Instagram [@allianzfrance](https://www.instagram.com/allianzfrance)